

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Single Select Platform – Ofi Invest ESG Transition Climat Europe AFERC EUR

ISIN: LU2216001268

OPC géré par OFI Invest Lux 10-12 boulevard Roosevelt L-2450 Luxembourg Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter notre Direction Commerciale au Tel.: +352 / 27 20 35 1 ou via à l'adresse mail suivante : lux@ofi-invest.com ou consulter le site www.ofi-invest-am.com

la CSSF est chargé du contrôle OFI Invest Lux en ce qui concerne ce document d'informations clés. OFI Invest Lux est agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Ce PRIIPS est autorisé à la commercialisation au Luxembourg et réglementé par la CSSF

DIC publié: le 20/10/2023

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type

Les actions sont une catégorie d'actions (les « Actions ») dans Ofi Invest ESG Transition Climat Europe (le « Compartiment »), un compartiment de Single Select Platform (le « Fonds »). Le Fonds est organisé sous la forme de société anonyme régie par la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la « Loi 1915 ») et est une société d'investissement à capital variable. Le Fonds est qualifié d'organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) au sens de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (la « Loi 2010 »). Le Fonds a nommé Ofi Invest Lux comme société de gestion (la « Société de Gestion »).

Le Compartiment est un compartiment d'un fonds d'investissement, dont la performance va dépendre de la performance de son portefeuille tel que décrit en détail dans la section « Objectifs » du présent KID.

Durée

Le Fonds a été constitué le 17 février 2004. Le Fonds, le Compartiment et les Actions ont été créés pour une durée illimitée. Le Fonds peut être dissous, à tout moment, par une résolution de l'assemblée Générale des actionnaires lorsque deux tiers des actionnaires votent en faveur de la dissolution et qu'au moins la moitié du capital social est présent ou représentés, comme indiqué en plus de détail dans les statuts du Fonds (les « Statuts »). L'initiateur du produit d'investissement packagé de détail et fondé sur l'assurance n'a pas le droit de résilier unilatéralement le Fonds, le Compartiment ou les Actions.

Objectifs

Ce Compartiment a pour objectif d'augmenter la valeur de l'investissement de l'actionnaire sur le long terme (5 ans ou plus), en investissant dans des actions de sociétés considérées comme répondant efficacement au changement climatique. Plus précisément, le Compartiment investit dans des actions et des titres liés à des actions de sociétés ayant leur siège social ou exerçant la majeure partie de leurs activités en Europe.

Le Compartiment investit principalement dans des actions de sociétés européennes répondant au changement climatique qui satisfont aux critères d'éligibilité du gestionnaire d'investissement décrits ci-dessous, et exclut les sociétés de combustibles fossiles. Le Compartiment comporte deux volets d'investissement:

- un volet Solutions, allouant du capital aux actions de sociétés dont les biens et services fournissent une solution pour atténuer le changement climatique et s'adapter;
- un volet Transition, allouant du capital aux actions de sociétés qui alignent positivement leurs modèles économiques pour être résilientes dans le contexte de réchauffement climatique et d'une économie à faibles émissions de carbone, elles orientent en ce sens. Les titres liés à des actions peuvent comprendre entre autres des American Depositary Receipt (« ADR »), des Global Depositary Receipt (« GDR »), des options sur actions, des warrants négociés en bourse et des titres convertibles et des certificats de participation. Le Compartiment n'achète pas de warrants sur actions, mais peut en détenir s'il en reçoit en lien avec ses actions en portefeuille.

Le Compartiment est géré activement et en référence à l'indice MSCI Europe Net TR (ticker : M7EU Index) (l'« Indice ») à des fins de comparaison de la performance uniquement, cependant l'indice de référence ne concorde pas avec toutes les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment. Le Compartiment ne fonde pas son processus d'investissement sur l'Indice, il ne possède pas toutes les composantes de celui-ci et peut également détenir des actions qui n'en font pas partie. L'écart de suivi annuel moyen du Compartiment devrait être compris entre 2 % et 6 % par rapport à l'Indice. Dans certaines conditions, le Compartiment peut se trouver en dehors de cette fourchette. Les indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG ») et du risque de durabilité sont donc intégrés au processus d'investissement et constituent un déterminant clé dans la sélection des sociétés. Le gestionnaire d'investissement prendra en compte les impacts négatifs d'un investissement dans la mesure où ils sont financièrement importants. De plus amples informations sur la manière dont le gestionnaire d'investissement intègre l'ESG dans son approche d'investissement, son modèle ESG

propriétaire et la manière dont il s'engage auprès des sociétés sont disponibles sur le site Internet <https://www.ofi-invest-am.com/finance-durable>.

Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture et de gestion efficace de portefeuille. Les instruments dérivés du Compartiment peuvent comprendre des contrats à terme standardisés, des options, des contrats de change à terme et des options de change. Leur utilisation fera soit partie de l'investissement de base, leur sélection étant alors subordonnée à l'ensemble des critères d'éligibilité, soit des autres participations du Compartiment, qui ne sont pas soumises à ces critères. Le Compartiment ne conclura pas (i) de contrats de mise ou de prise en pension, (ii) de prêts et d'emprunts de titres ou de matières premières, (iii) d'opérations d'achat-revente ou de vente-rachat, (iv) d'opérations de prêt sur marge et (v) de swaps de rendement total. Le Compartiment peut détenir à titre accessoire des actifs liquides (c'est-à-dire des dépôts bancaires à vue, tels que des liquidités détenues sur des comptes courants dans une banque accessible à tout moment) représentant jusqu'à 20 % de ses actifs nets à des fins de trésorerie. À titre temporaire et si cela est justifié par des conditions de marché exceptionnellement défavorables, le Compartiment peut, dans le cadre de mesures visant à atténuer les risques liés à ces conditions de marché exceptionnelles dans l'intérêt des actionnaires, détenir des actifs liquides accessoires constituant jusqu'à 40 % de son actif net. Le Compartiment sera géré sans contrainte et détiendra généralement un portefeuille concentré d'actions sélectionnées sans référence à la pondération ou à la taille de l'Indice. Ce Compartiment utilise l'approche par les engagements pour surveiller et mesurer l'exposition globale. Le Compartiment sera libellé en euros. Les revenus provenant du Compartiment sont réinvestis. Ce Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, mais n'a pas d'objectif d'investissement durable, tel que décrit en détail dans le prospectus. Vous pouvez acheter, vendre et convertir cette catégorie d'actions auprès de l'agent de registre et de transfert ou du distributeur principal sur une base journalière (chaque jour de transaction, c'est-à-dire lors duquel les banques au Luxembourg sont ouvertes pour la conduite de leurs opérations bancaires). Compte tenu de la période de détention de moyen/long terme et des caractéristiques des investissements, la performance du Compartiment dépend de la performance des investissements au fil du temps. Une performance positive des investissements entraînera une performance positive du Compartiment. De même, une performance négative des investissements entraînera une performance négative du Compartiment.

Investisseurs de détail visés

Les Actions sont réservées aux investisseurs de détail souscrivant une police d'assurance AFER par l'intermédiaire de sociétés affiliées au gestionnaire qui (i) ont une expérience antérieure suffisante et des connaissances théoriques de ce type d'investissement leur permettant d'évaluer le risque d'investir dans ce type de produit, (ii) ont un horizon d'investissement à moyen/long terme de 5 ans (iii) ont des ressources suffisantes pour pouvoir supporter la perte de la totalité de leur capital lors de l'investissement dans les Actions. La nécessité pour l'investisseur de détail d'être en mesure de supporter la perte de la totalité de son investissement est due à plusieurs risques [de marché et de crédit] qui peuvent avoir un impact significatif sur le retour sur investissement. Ces risques sont décrits plus en détail dans la section « Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ? » ci-dessous. Les investisseurs doivent être prêts à assumer un risque de 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Informations pratiques

JP Morgan S.E., Succursale de Luxembourg a été désigné comme banque dépositaire du Fonds (le « Dépositaire »).

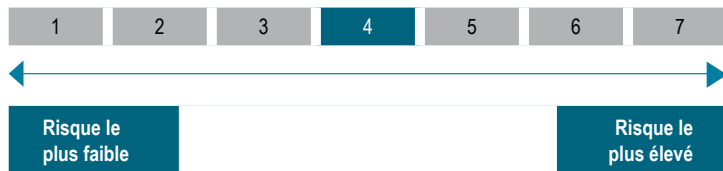
Pour plus d'informations: Pour de plus amples informations sur le Compartiment, veuillez consulter notre site Internet, www.ofi-invest-am.com, où vous pouvez obtenir gratuitement un exemplaire du prospectus (disponible en anglais) et du rapport annuel (disponible en anglais). Notre site web fournit également d'autres informations non contenues dans ce document, telles que le prix des Actions. L'investisseur peut échanger ses titres contre des actions d'une autre catégorie du Compartiment ou d'un autre compartiment du Fonds. De

plus amples informations sont disponibles au chapitre 16 du prospectus du Fonds. Les rapports périodiques et le prospectus, tel que décrit en plus de détail dans la section « Autres informations pertinentes » ci-dessous, sont préparés pour le Fonds dans son

ensemble. L'actif et le passif du Compartiment sont ségrégués des autres compartiments du Fonds de par la loi. Toutefois, l'actif et le passif des actions ne sont pas ségrégués de l'actif et du passif des autres catégories d'actions du Compartiment.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Fonds dans la catégorie 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité du Fonds à vous payer en soit affectée.

Nous attirons votre attention sur le risque de change. Dans certaines circonstances, les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents pour le PRIIP non repris dans l'indicateur synthétique de risque : pour plus d'information sur ces risques veuillez vous référer à la section « risques » du prospectus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. **Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 5 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.**

Période de détention recommandée:		5 ans	
Exemple d'investissement:		€10000	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 années . Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1960	€1920
	Rendement annuel moyen	-80.40%	-28.11%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8280	€8030
	Rendement annuel moyen	-17.20%	-4.29%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10390	€12640
	Rendement annuel moyen	3.90%	4.80%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€13620	€15800
	Rendement annuel moyen	36.20%	9.58%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scenario Défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement utilisant un indice de référence approprié entre Mars 2015 et Mars 2020.

Scenario Modéré : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement utilisant un indice de référence approprié entre Juillet 2014 et Juillet 2019.

Scenario Favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement utilisant un indice de référence approprié entre Décembre 2012 et Décembre 2017.

Que se passe-t-il si Ofi Invest Lux n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

OFI INVEST LUX est une Société de Gestion de Portefeuille agréée et suivie par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). OFI INVEST LUX respecte des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres. En cas de défaillance d'OFI INVEST LUX, aucun dispositif d'indemnisation légal n'est prévu étant donné que la solvabilité de l'OPC n'est pas remise en cause. La garde et la conservation des actifs du Fonds sont assurées par le Dépositaire.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous fournit des conseils à son sujet ou qui vous vend ce produit vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et de leur incidence sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, de la durée d'investissement et du rendement du produit.

Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

-Que la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

-EUR 10 000,00 sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	€545	€1360
Incidence des coûts annuels (*)	5.5%	2.3% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5.5 % avant déduction des coûts et de 2.7 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Un maximum de 4,0%. Cette commission n'est pas facturée par la Société de gestion, mais correspond au montant maximum que peut demander la personne qui vous vend le produit.	Jusqu'à 400 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,3% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'exercice précédent, ou sur les coûts prévus si la catégorie d'actions a été lancée récemment.	128 EUR
Coûts de transaction	0,2% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	17 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 années Ce produit ne fait pas l'objet d'une période de détention minimale requise, mais est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez être prêt à rester investi pendant au moins 5 ans.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez adresser vos questions et réclamations par e-mail à l'adresse lux@ofi-invest.com or via courrier adressé à OFI Invest Lux 10-12 boulevard Roosevelt L-2450 Luxembourg.

Autres informations pertinentes

Pour plus de détail sur le produit vous pouvez consulter le site internet : www.ofi-invest-am.com.

Les informations sur les performances passées de l'OPC sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/funds>.